



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Organisme de Coordination et de Suivi des Investissements et de leurs Financements (OCSIF)

TERMES DE REFERENCE Spécialiste en Infrastructures

1. CONTEXTE

Suite à la Conférence des Bailleurs et des Investisseurs (CBI) organisée en décembre 2016, l'OCSIF a été créé et mis en place par le Gouvernement de Madagascar en février 2017 afin de l'appuyer dans la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND). Il est ainsi **chargé de la coordination et du suivi de la mise en œuvre des programmes et projets d'investissements prioritaires, qu'ils soient publics ou privés.**

Ses mandats et attributions sont fixés par le Décret N°2017-094 adopté en Conseil des Ministres du 08 février 2017. Rattaché directement auprès du Président de la République, l'OCSIF se compose d'un Comité Stratégique de Pilotage (organe d'orientations) ainsi que d'un Commissariat Général à la Coordination et au Suivi des Investissements et de leurs Financements (organe d'opérations).

Ainsi, le Commissariat Général de l'OCSIF a principalement pour missions et objectifs de :

- Dresser, maintenir, et assurer le suivi d'une matrice d'emplois-ressources de tous les investissements et projets prioritaires publics et/ou privés, en liaison avec les ministères concernés et tout en assurant une véritable coordination avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- Assister lesdits ministères dans toutes les phases de leur(s) projet(s) depuis leur conceptualisation jusqu'à leur évaluation, puis mettre en place un système d'informations et de suivi sur l'avancement de tous ces programmes et projets prioritaires (tableau de bord) aux fins de monitoring par le Gouvernement.

Pour mener à bien sa mission de coordination, de suivi et d'assistance au Gouvernement, le Commissariat Général de l'OCSIF intègre plusieurs pôles d'expertise : Secteur Privé, Assistance aux Ministères, Administration, etc. C'est dans ce cadre que le CG/OCSIF recrute un Spécialiste en Infrastructures (consultant individuel) pour œuvrer au sein du Pôle Assistance aux Ministères.

2. OBJECTIFS DU POSTE

Sous la supervision du Directeur des Opérations, cette mission d'assistance technique aura pour objectifs de :

- Assister les ministères concernés dans toutes les phases de programmes et projets d'infrastructures prioritaires, depuis leur conceptualisation jusqu'au suivi-évaluation
- Veiller pour le compte de l'OCSIF à la bonne exécution des projets d'infrastructures et à l'absorption effective des financements mobilisés

3. DESCRIPTION DES TÂCHES ET ACTIVITES

Au sein du Pôle Assistance aux Ministères, le Spécialiste en Infrastructures travaillera en étroite collaboration avec les autres experts, ainsi qu'avec le Spécialiste en Suivi-Evaluation.

Les activités du Spécialiste en Infrastructures consisteront ainsi notamment à :

- Sur la base de la cartographie des projets d'investissements publics et/ou privés, développer ou exploiter les outils de suivi en temps quasi-réel des projets auprès des ministères concernés
- Fournir une assistance technique et du conseil aux ministères ou organismes sous tutelle concernés par les projets d'infrastructures, en matière de conceptualisation, lancement, exécution, et suivi de ces projets
- Mener un suivi de l'état d'avancement des projets d'infrastructures par rapport au calendrier prévu de mise en œuvre
- Effectuer un suivi régulier sur terrain afin d'anticiper ou identifier tout problème survenant dans la mise en œuvre des travaux concernés et proposer les solutions idoines
- Assister les ministères dans la définition et formulation de leurs besoins en renforcement de capacités à exécuter les projets en accord avec les procédures nationales ou celles propres aux bailleurs
- Collecter toutes informations détaillées (techniques et financières) afférentes à l'avancement de ces projets, puis travailler et structurer ces données en collaboration avec l'expert en suivi-évaluation pour la production des tableaux de bord
- Conseiller et appuyer si nécessaire l'OCSIF et/ou les ministères dans les questions techniques liées aux projets d'infrastructures
- Toute autre tâche assignée par le CG ou le Directeur des Opérations en lien avec les objectifs de la mission

4. RAPPORTS & LIVRABLES

Il est attendu que le Spécialiste produise et fournisse tout au long de sa mission les éléments suivants :

- Mensuellement : un rapport d'activités mensuel auquel seront joints i) les rapports de mission sur terrain et diagnostic/solutions des problèmes constatés le cas échéant et ii) l'état périodique d'avancement des projets d'infrastructures
- Selon l'échéance fixée par le directeur des opérations, le rapport et/ou données de suivi des projets d'infrastructures, ainsi que tout élément contribuant à alimenter le Tableau de Bord.

5. ORGANISATION DU CONTRAT

Le statut du présent poste sera celui d'un consultant individuel. La prise en charge du contrat sera assurée par **xxxx (préciser le bailleur)** pour le compte de l'OCSIF pour une durée de 12 mois, renouvelables après évaluation satisfaisante des performances.

Le poste sera basé dans les locaux de l'OCSIF à Antananarivo, lequel fournira au consultant un espace de travail et équipements bureautiques et informatiques nécessaires.

6. PROFIL

Le consultant devra répondre au profil suivant :

- Ingénieur Polytechnicien ou équivalent
- Solide expérience professionnelle similaire de cinq (05) ans au minimum en gestion de projets d'infrastructures publiques – une expérience multi-sectorielle est souhaitable : BTP, génie civil, ponts & chaussées, génie hydraulique, énergie, etc.
- Expérience requise dans la collaboration avec les ministères et/ou organismes de développement et si possible avec les PTFs en matière d'infrastructures

- Bonne maîtrise des méthodes de suivi-évaluation de projets de développement
- Maîtrisant couramment le français à l'oral et à l'écrit
- Connaissances pratiques de l'anglais
- Maîtrise avancée de la suite Office et d'un logiciel de Conception Assistée par Ordinateur (type AUTOCAD)
- Aisance relationnelle indispensable, dynamique et proactif ; apte à travailler avec un minimum de supervision
- Esprit d'équipe